

Oyem/Administration...

Où donc loge la direction provinciale de la Fonction publique ?

G.M.  
Oyem/Gabon

*Après qu'ils ont déménagé de l'hôtel Akobang, sis au quartier Nkomayaf, dans le 2e arrondissement, nul ne sait plus, à Oyem, où localiser les services provinciaux de cette administration publique.*

ALORS que le gouvernement s'est engagé dans un vaste chantier de modernisation du service public,

singulièrement à travers le ministère de la Fonction publique qui a la lourde charge de s'occuper de la gestion de la carrière des agents de l'Etat, l'heure reste encore aux incertitudes à Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. D'autant que la direction provinciale de la Fonction publique est devenue, depuis un an, un "SDF", au point que certains usagers n'hésitent plus à la qualifier purement et simplement d'ad-



Photo : Gérard Minko

L'ancien siège de la Fonction publique transformé en un lieu de vente de "moutouki".

ministration fantôme. Il y a quelque temps, une rumeur faisait pourtant état de ce qu'après avoir quitté l'hôtel Akobang, dans le 2e arrondissement, cette entité regagnerait l'ancien bâtiment réfectionné, situé non loin de la foire d'Oyem. Mais hélas ! Une source proche de ce dossier indique que le contrat a été résilié par le propriétaire des lieux, et ledit bâtiment s'est mué en un espace commercial qui sert à la vente de la fri-

perie, encore appelée "moutouki". Du coup, l'absence de locaux affectés à la direction provinciale de la Fonction publique, et donc son inactivité, n'est pas sans conséquence pour les agents de l'Etat établis dans le Septentrion. A leurs risques et périls, ces derniers se voient régulièrement obligés d'effectuer de longs déplacements sur Libreville, pour suivre l'évolution de leurs dossiers.

... et les brèves

Aide aux filles-mères

Sacs d'arachides, moules à écraser, passoires, ustensiles de cuisine, etc., constituent le don fait à 250 filles-mères d'Oyem par l'une de leurs sœurs, Ida Mengue Me Ndong. Une manière pour cette dernière de partager un peu ce qu'elle a pour aider ces couches vulnérables à lutter contre la pauvreté, en créant leurs propres activités génératrices de revenus. Aussi, leur a-t-elle suggéré de se réunir en coopérative et se lancer dans la fabrication de la pâte d'arachide au niveau local.

Photo : Gérard Minko



Don de moule à une bénéficiaire par Ida Mengue Me Ndong (à gauche).

L'association Zen en père Noël

L'association Zen qui contribue au développement économique et social de la commune

d'Oyem, et partant du département du Woleu, vient de s'illustrer, une fois de plus, par une série d'actions menées sur plusieurs fronts, dont celui du don de cinq ordinateurs à radio Maria. Le président du Conseil d'orientation, Dr Guy Patrick Obiang Ndong, le vice-président Serge Ndong et les autres mem-

bres de cette structure ont aussi organisé un séminaire de renforcement des capacités à l'intention des agents de santé du Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO), et offert des soins gratuits avec opération chirurgicale à la population. Zen a, enfin, sur le plan sportif, procédé au lancement des travaux de

réfection du plateau sportif (basket) du lycée d'Etat Richard Nguema Bekale.

Ferdinand Muh, nouveau représentant de la communauté camerounaise

Le nouveau représentant de la communauté camerounaise d'Oyem, Ferdi-

nand Muh, a pris dernièrement ses fonctions à Bitam, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le conseiller chargé des Affaires culturelles à l'ambassade du Cameroun au Gabon, Issa Djafarou. Occasion pour ce dernier de prodiguer de sages conseils à ses concitoyens, et dont l'essentiel reste le respect

des lois en vigueur dans leur pays d'accueil. Avant de recommander à la nouvelle équipe dirigeante la mise en place d'un fichier de tous les Camerounais établis dans la ville d'Oyem. A ce jour, indique-t-on, près de 70000 ressortissants camerounais sont légalement recensés sur le territoire gabonais.



Photo : Gérard Minko

Le représentant de radio Maria réceptionne les ordinateurs offerts à sa structure.

Rassemblées par G.M

Bitam/Éducation/Lycée public Simon Oyono Aba'a

La proviseure interpelle les parents d'élèves

Servais SONDE BATATA  
Bitam/Gabon

LA nouvelle proviseure du lycée public Simon Oyono Aba'a, Julie Avoume Mba, s'est entretenue, dernièrement, avec l'Association des parents d'élèves dudit établissement. A l'ordre du jour, les questions de discipline, du manque d'eau potable et d'électricité, de l'absence de latrines ; de l'insuffisance de tables-bancs dans certaines classes, et de bâtiments supplémentaires pour désengorger les classes qui ne répondent plus aux normes de l'éducation.

Photo : SSB



La proviseure Julie Avoume Mba (milieu)...

Tout en espérant que la tutelle fera de son mieux pour améliorer le cadre de l'établissement dans les compartiments qui sont les siens, la proviseure estime, cependant, que les parents, en tant que partenaires incontournables de l'éducation, ont un rôle prépondérant à jouer pour relever le niveau des

résultats scolaires des 2 500 élèves inscrits cette année sur l'ensemble des deux cycles. Notamment en ce qui concerne la discipline, aujourd'hui mise en mal par une caste d'apprenants qui font de la vente et de la consommation des stupéfiants un de leur passe-temps favori. Julie Avoume Mba et ses collaborateurs ne souhaitent pas

qu'il en soit ainsi, cette année. Raison pour laquelle elle a voulu qu'un partenariat fécond s'établisse entre la direction de l'établissement et les parents d'élèves dans l'encadrement de ces derniers. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'elle a pris l'initiative de faire, désormais, procéder systématiquement à la fouille

des sacs de tous les élèves. Une mesure peu appréciée par certains tuteurs, mais qui a le mérite de révéler la forte propension des apprenants à écouler les tristement célèbres "bébé rose", "Kobolo" et autres dérivés aux effets dévastateurs chez les jeunes et adolescents. Aussi, les parents ont-ils été priés de faire la police à leur niveau,

afin d'endiguer autant faire se peut ce phénomène. D'autant qu'au lycée, les élèves contrevenant à l'interdiction de faire entrer ces produits ou tout autre objet dangereux seront passibles de sanctions pouvant aller jusqu'à leur renvoi définitif de l'établissement. Ce rappel à l'ordre de la proviseure était nécessaire, tant elle

a permis de lever de nombreux malentendus chez les parents d'élèves, désormais plus déterminés à coopérer avec l'encadrement du lycée. Surtout après le drame survenu, vendredi, dans un établissement scolaire d'Oyem. Où un gamin de 12 ans a mortellement poignardé son camarade de classe (lire en page Faits divers & Justice).



Photo : SSB

... s'adressant aux parents d'élèves.